

FICHE DE SYNTHÈSE DES MESURES SANITAIRES ET D'ORGANISATION

L'objectif est de garantir des conditions de santé et de sécurité grâce à un protocole sanitaire strict.

Les journées des 12 et 14 mai, avec un accueil alternatif des différentes classes, permettront de présenter et expliquer aux enfants les nouvelles règles de vie commune dans l'école en particulier les mesures barrière et les principes de distanciation sociale. Les enseignants qui n'auront pas à assurer l'accueil de leur classe sur une journée apporteront un renfort à l'accueil des élèves des autres sections afin de garantir une information claire aux enfants et de permettre un temps d'échange et d'écoute pour expliquer la situation.

Chaque classe accueillera au maximum 10 enfants en maternelles et 15 enfants en élémentaires.

Si une classe devait accueillir plus d'enfants, elle serait dédoublée afin de garantir la distanciation sociale. Un groupe serait alors pris en charge par un agent communal qui proposera des activités éducatives transmises par le personnel de l'éducation nationale.

Chaque personnel de l'éducation nationale et de la collectivité portera obligatoirement un masque.

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mauvaise utilisation.

Le lavage des mains sera réalisé à minima :

- A l'arrivée dans l'école
- Après chaque récréation
- Avant et après le passage aux toilettes
- Avant et après chaque repas
- Après s'être mouché, avoir toussé et avoir éternué
- Avant de quitter l'école

Les échanges manuels d'outils pédagogiques entre enfants seront évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.

Les temps de récréation seront organisés par classe afin d'éviter le brassage des élèves et le croisement des flux.

L'ensemble des locaux sera aéré avant et après leur occupation (matin – midi – soir et temps de récréation).

Un nettoyage quotidien approfondi des locaux est mis en œuvre, et les surfaces fréquemment touchées seront désinfectées régulièrement.

Les flux d'entrées seront dissociés dans les écoles et seront assurés grâce à une signalétique visible.

Afin de fluidifier l'accueil des enfants, chaque école proposera une arrivée échelonnée selon les sections, ou un accès spécifique à chaque classe.

L'accueil des enfants s'effectuera en respect de la circulaire du 4 mai 2020 (<https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>) et du protocole sanitaire national.